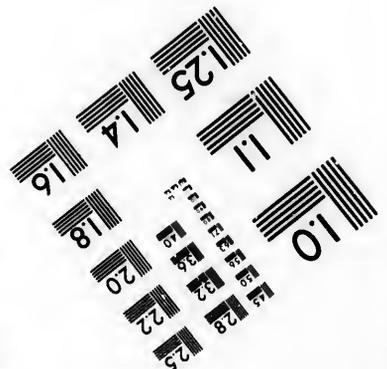
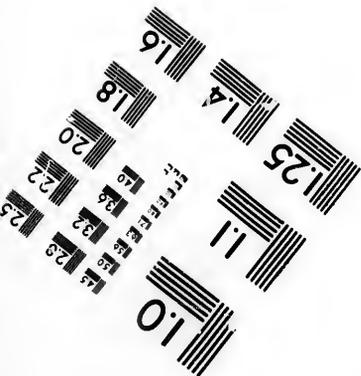
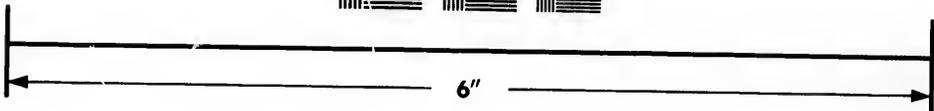
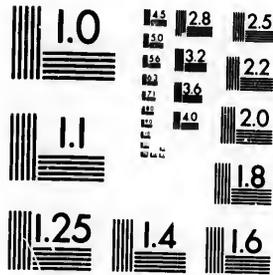


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

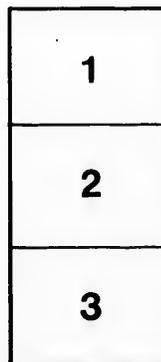
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



844.89
L544sa

43

sh

SAINT-AUGUSTIN

ET SON

MÉDECIN DEVOUÉ

L'HON. PRAXÈDE LARUE

PAR

J.-M. LEMOINE

Président de la Société Royale



QUÉBEC

TYPOGRAPHIE LÉGER BROUSSEAU

—
1895

P844.89

L544sa

SAINT-AUGUSTIN

ET SON

MÉDECIN DEVOUÉ

L'HON. PRAXÈDE LARUE

PAR

J.-M. LEMOINE

Président de la Société Royale



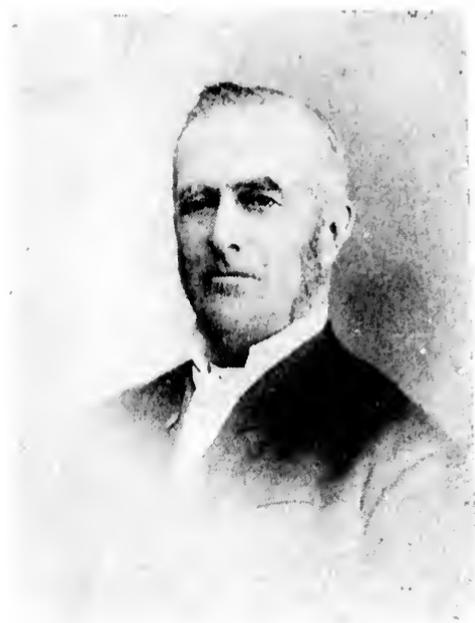
QUÉBEC

TYPOGRAPHIE LÉGER BROUSSEAU

—
1895

RECIBO DE
ENTREGA DE











SAINT-AUGUSTIN

ET SON

MEDECIN DEVOUE

—●—

PARMI les anciennes paroisses de la province de Québec, il en est une que je revoyais chaque année, dans mes pérégrinations officielles, avec un plaisir nouveau,—Saint-Augustin, sur la rive nord du grand fleuve, à 15 milles de Québec. L'endroit avait aussi pour moi un charme spécial ; là, résidait depuis un demi-siècle un de mes meilleurs amis, le Dr Praxède LaRue, depuis 1885, membre du Conseil Législatif. Bien que j'aie esquissé cette paroisse, dans l'*Itinéraire de Voyage*, publié dans l'*Album du Touriste*, en 1872, qu'il me soit permis de rappeler ici, quelques traits de sa physionomie.

D'abord, mentionnons son pittoresque Lac Calvaire, où l'on va pêcher de la perchaude : le lac sans être bien vaste, est beau ; mais, dit on, traître aux touristes désireux de s'y donner la jouissance d'un bain. Les nageurs qui s'y aventurent rarement en sortent vivants. Sont-ce les longues algues marines, connues comme *chevelures de noyés*, qui leur enlacent les membres, rendent la natation impossible, et les retiennent sous l'onde perfide ?

Au bas des grandes côtes, sur la grève, près du vieux moulin à farine et presque en ligne avec le vénérable Calvaire, élevé en 1698, par des mains pieuses, on voit encore les rares décombres de la veille église, des gros cailloux d'un poids énorme. La tradition veut que le diable sous forme d'un fort cheval de trait, un étalon noir, ait été employé à voiturer en place ces blocs de pierre. Je sais que d'autres paroisses protestent contre ce monopole de sa satannique majesté, au profit exclusif de Saint-Augustin dans l'érection de son ancienne église.

Le point capital, paraît-il, était de brider l'animal maudit. Pour cela il fallait un maître homme. Bien bridé, il devenait un bon diable. Mais la bride, la précieuse bride, il fallait lui laisser jour et nuit. Le

bedeau de la paroisse, pour l'avoir débridé à l'abreuvoir, causa de fortes pertes à la fabrique. L'animal disparut en fumée avec force odeur de soufre, pendant le charroyage de la pierre de maçonnerie, le budget de la dépense fut doublé.— Aux antiquaires du *Cercle des X* à vérifier cette vénérable tradition !

Saint-Augustin est la paroisse natale des ancêtres de mon vieil ami, François Xavier Garneau, le sympathique historien de notre Canada.

Que de fois en côtoyant les rives altières de Saint-Augustin ne me suis-je surpris à interroger les voix du passé, les palpitants souvenirs de 1759, toutes ces scènes émouvantes qui marquèrent, au Canada, la lutte suprême entre la France et l'Angleterre. C'était des hauteurs boisées de Saint-Augustin que Louis Garneau, l'aïeul de l'historien national, contemplait le combat héroïque de Vauclain, le commandant de l'*Atalante*, en 1760 *.

* " Mon vieil aïeul courbé par l'âge, assis sur la galerie de sa longue maison blanche, perchée au sommet de la butte qui domine la vieille église de Saint-Augustin, nous montrait de sa main tremblante, le théâtre du combat naval de l'*Atalante*, avec plusieurs vaisseaux anglais, combat dont il avait été témoin dans son enfance. Il aimait à raconter comment plusieurs de ses oncles avaient péri dans les luttes héroïques de cette époque, et à nous rappeler les noms des lieux où s'étaient livrés une partie des glorieux combats restés dans ses souvenirs."—(L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.)

En 1760, pendant le combat de l'*Atalante*, en face même de Saint-Augustin, parmi les nombreux morts se trouvait Jean-Baptiste de La Rue, ancêtre du Dr Larue et un des premiers de ce nom qui vinrent en Canada.

Vers le point du jour, le 14 Sept., 1759, l'on eut pu voir groupés sur la plage de St-Augustin, les blancs escadrons de Bougainville, maculés de boue, retraits, épuisés de leur course de nuit du camp de Beauport ; quelques mois plus tard les hardis montagnards de Murray, venaient de Québec faire le coup de feu, jusqu'aux environs du Calvaire.

Puis, en avril 1760, encore des uniformes blancs, campés sur la rive du fleuve ; cette fois attendant, ces braves vainqueurs de Carillon, le signal de Lévis, pour aller investir Québec, et venger l'honneur du drapeau fleurdelysé, en remportant à Ste-Foye, la dernière victoire des armées françaises au Canada. Puis, seize ans plus tard, c'était l'année, *la terrible année* des Bastonnais, le chemin du roi, à Saint-Augustin était bloqué, par les hordes déguenillées de Montgomery et d'Arnold, fuyant devant nos milices, pillant et ravageant sur leur passage les poulalliers et les fermes du Cap Rouge et de Saint-Augustin, les malotrus !

C'est encore vis-à-vis Saint-Augustin qu'avait lieu le 22 juin 1857, le lamentable désastre du vapeur *Montréal*, où périrent, par l'eau et le feu, 250 passagers.

Que d'autres souvenirs pourrais-je rappeler des temps qui ne sont plus !

Les choses ont bien changé ; le progrès moderne s'est implanté à Saint-Augustin comme ailleurs.

En 1870, je notais avec chagrin, certaines allures anté-diluviennes au village, surtout, l'existence d'une douzaine de hideuses, nauséabondes écuries paroissiales, lesquelles défiguraient les environs et le site même de la jolie église paroissiale.

J'écrivais en 1870, que, vu la persistance des intéressés à perpétuer cet abus, on en était réduit à ne compter que sur un tremblement de terre, tout faible qu'il pût être, pour abattre ces masures. Le Dr LaRue, membre d'un comité, aidé de quelques autres amis du progrès, organisa une croisade contre cet état de choses. Après force pourparlers, il fut convenu que l'on remplacerait les structures du siècle dernier, par une grande écurie moderne, placée moins en vue.

J'ai toujours associé le nom du Docteur LaRue, à l'importante amélioration de la voie publique, à Saint-Augustin, où un solide *macadam* a remplacé les profondes ornières des anciens jours. Ce qui faisait dire à un gaillard de mes amis " Le Docteur LaRue soigne les routes aussi bien que les malades, à Saint-Augustin."





L'HON. PRAXÈDE LARUE, ¹ M. C. L.

Si jamais l'on a cru que la Confédération des provinces canadiennes et sa Chambre des Communes, auraient pour résultat d'amoinrir, en quelque sorte réduire à néant la sphère et les attributs des

* François Xavier Praxède LaRue est le fils de Damase LaRue natif de la Pointe aux Trembles et qui exerça sa profession de notaire à St-Antoine de Tilly, Il est le petit fils de François Xavier LaRue aussi notaire à la Pointe-aux-Trembles et qui représenta pendant de longues intervalles de 1810 à 1844 le comté connu alors sous le nom de Northumberland qui est maintenant le comté de Portneuf.

De son mariage avec Dame Henriette Couture, il eut 8 enfants dont 3 seulement survivent : Ernest, demeurant à Ste-Marie, Beauce et exerçant avec succès sa profession avec G. S. Théberge comme notaires, Marie, mariée à L. A. Dubrule, industriel important de Montréal, et Henri Alexandre, étudiant en médecine à l'Université McGill de Montréal. Peu de temps après la naissance du jeune Henri, Madame LaRue est décédée,

législatures locales, le développement marqué de chaque province, l'abondante législation qui a inspiré et qui a aidé à ce développement, dans chaque province en fournit un éclatant démenti.

Que de beaux talents, que d'hommes d'initiative se sont manifestés, ont laissé leur marque sur la législation et le progrès des provinces ! L'Hon. François Xavier Praxède LaRue, membre du conseil Législatif, pour la Division La Salle, entre autres, en fournit un exemple.

Quand le cabinet de M. Ross ouvrait la porte du Conseil Législatif, au ci-devant député de Portneuf, ce corps recevait dans son enceinte un collègue instruit, intègre et laborieux.

Une feuille du jour disait " M. LaRue a le caractère, le savoir, le tempérament essentiel pour la vie publique, intègre, instruit, surtout, indépendant modéré ", et le brave Docteur a amplement justifié cette flatteuse estimation, depuis son entrée dans la vie publique, sous le gouvernement de M. Chauveau, en 1867.

laissant à Mademoiselle Léda LaRue, sœur du Docteur, la tâche de finir son œuvre si bien commencé ; et Mademoiselle LaRue continue encore maintenant son œuvre de protection avec des soins et une affection vraiment maternels.

Hygiène, colonisation des terres incultes, instruction publique, agriculture progressive, raisonnée : voilà en somme le programme que le député pour Portneuf adopta pendant toute sa carrière publique.

Un jour, le Docteur LaRue esquissait dans les termes suivants le rôle de l'agriculteur moderne : " Par une culture intelligente, convertir la terre en un capital productif, avantageux, c'est apporter dans la ferme le confort et doubler au cœur de nos enfants l'amour du sol natal ; n'est-ce pas accroître nos forces et éloigner pour jamais l'émigration et l'afflux des campagnes dans les villes, deux causes d'affaiblissement par lesquelles, si nous n'y remédions, s'écoulera le plus précieux de notre sang". Ainsi parlait un jour en Chambre, le député de Portneuf, président de la société d'agriculture de son comté.

A l'Assemblée Législative, il proposa la formation d'un comité spécial chargé d'étudier le système d'hygiène et de statistiques vitales ; il en fut le président et réussit à faire sanctionner une loi qui fut la base des lois qui existent aujourd'hui. Il eut le mérite d'avoir mis en opération les premières sociétés de colonisation de cette Province et fut un

des fondateurs des cercles agricoles, qui aujourd'hui font tant de bien à la classe agricole.

Le *Canadien* du 9 septembre 1867, félicite le comté de Portneuf d'avoir élu le Dr LaRue, pour la chambre locale : " un homme qui possède une éducation classique et dont l'honêteté, l'indépendance et les opinions politiques sont bien établies. Le Dr LaRue, est une acquisition pour le gouvernement local et pour le comté de Portneuf."

Il m'a été donné de revoir le joli manoir de l'hon. Conseiller Législatif, un jour de gala : la date de la célébration de la cinquantième année de résidence du Docteur à Saint-Augustin ; c'était beaucoup plus qu'une simple fête de famille ; l'on y préconisait les services rendus à la chose publique par le vieux membre de Portneuf, et le dévouement aux malades du vieux médecin de l'endroit.

J.-M. LEMOINE.





CINQUANTE ANS DE MEDECINE

L'HONORABLE Dr LaRUE

Le 17 février 1895, à Saint-Augustin, l'honorable Dr LaRue, conseiller législatif, a été l'objet d'une démonstration bien flatteuse.

M. l'abbé Bélanger, curé, et M. Louis Jobin, maire de St-Augustin, lui présentèrent l'adresse suivante, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son arrivée dans la paroisse, comme médecin :

Honorable Monsieur,

Il y a 50 ans, malgré l'antipathie prononcée de quelques paroissiens marquants de St-Augustin pour les médecins, un jeune docteur en médecine venait s'établir dans cette paroisse. Doué de toutes les qualités propres

à gagner les cœurs et à inspirer la confiance, ce jeune docteur envisageait l'avenir sans crainte. Cinquante années de travaux couronnés de succès, une jolie fortune acquise en même temps que la confiance et l'estime de ses co-paroissiens, prouvent clairement qu'il ne fut pas déçu dans ses espérances. Aussi, c'est avec une joie bien grande que nous venons ce soir vous offrir nos félicitations les plus sincères à ce médecin, qui n'est autre que vous, Honorable Monsieur.

Oui, puisque l'année 1895 apporte avec elle le joyeux événement de vos noces d'or comme médecin et la cinquantième année de votre établissement dans la paroisse de St-Augustin, permettez-nous, honorable Monsieur, de vous exprimer plus de cœur que de bouche la reconnaissance et l'affection de ses co-paroissiens.

Mais, honorable Monsieur, comment vous redire sans blesser votre modestie tout le bien que vous avez fait, tous les services que vous avez rendus, non seulement à cette paroisse, mais à tout le comté de Portneuf, et nous pourrions ajouter au pays tout entier !

Comme médecin— : Cinquante années d'une vie active et infatigable ont été employées au soulagement de vos nombreux patients. Votre dévouement auprès des malades ne s'est jamais démenti un instant, jour et nuit vous vous êtes dépensé pour eux. Un territoire difficile à parcourir, les circonstances pénibles dans lesquelles vous vous êtes trouvé bien souvent vous ont toujours montré le même ; plein de courage et d'énergie, toujours bienveillant et généreux, en tout le modèle du médecin non-seulement habile, mais chrétien et le type du parfait gentilhomme.

Comme député.— Qui pourra exprimer d'une manière digne tous les services rendus à la noble cause de la colonisation et de l'agriculture? Convaincu que le défrichement de nos terres incultes, l'ouverture des chemins, une colonisation intelligente et progressive, étaient les moyens infailibles de développer nos richesses, d'apporter l'aisance aux colons, de faire grandir dans le cœur de nos enfants l'amour du sol natal, d'accroître nos forces et d'éloigner pour jamais le fléau de l'immigration; vous n'avez pas craint de vous mettre à l'œuvre malgré les obstacles et les difficultés de tout genre que rencontrait ce projet gigantesque. Vous avez donné l'exemple, et c'est à vous, avec l'aide du clergé, que nous devons l'organisation de la Société de Colonisation dans le comté de Portneuf qui a produit de si beaux résultats. C'est vous qui avez engagé les députés de la Chambre locale à faire tous leurs efforts pour établir des sociétés semblables dans leurs comtés respectifs et avez rendu ainsi des services inappréciables à la cause de la colonisation et de l'agriculture: œuvre sainte autant que nationale; car, comme le disait dernièrement un éminent prélat: " Qui fait aimer les champs fait aimer Dieu." Vos sages conseils, les fruits de votre longue expérience, votre appui, en un mot, ont toujours été assurés à ceux tentés de former un syndicat de cultivateurs, des cercles agricoles ou autres sociétés analogues. Vous avez toujours travaillé à obtenir dans l'intérêt de leurs membres des renseignements précis de nature à rendre l'agriculture plus prospère dans toutes les branches. Quel zèle n'avez-vous pas déployé, Honorable Monsieur, quand le cercle agricole de cette paroisse s'est

occupé d'organiser une Exposition ! Aussi le succès qui l'a couronnée vous est dû en grande partie, c'est tout le monde se plaît à vous proclamer le protecteur attentif, l'ami dévoué et éclairé de cette belle cause de la colonisation et de l'agriculture dans laquelle repose surtout l'avenir de notre cher Canada.

Honorable Monsieur, quel intérêt n'avez-vous pas porté au progrès et au développement de toutes nos œuvres paroissiales ? La plupart de ces œuvres qui pouvaient assurer le bonheur des paroissiens de St-Augustin, vous doivent ainsi qu'à ces vénérables prêtres que nous avons eus pour curés, sinon leur création même, du moins leur élan, leur direction et leur fécondité.

Aussi, Honorable Monsieur, pouvez-vous, avec fierté, jeter un regard rétrospectif sur les 50 années qui viennent de s'écouler ; car, la carrière a été noblement et honorablement remplie, et c'est un devoir bien doux pour vos co-paroissiens de venir vous féliciter et vous prier d'agréer avec le sincère hommage de leur gratitude leurs meilleurs souhaits de santé et de bonheur. Nous demandons à Dieu de répandre sur vous ses bénédictions les plus précieuses afin que vous viviez encore longtemps pour le bien de nos co-paroissiens, pour le bonheur de votre aimable famille et, en particulier, de Mademoiselle votre sœur, qui a su trouver dans son cœur des trésors de tendresse et de dévouement pour remplir la tâche difficile qu'elle a reçue en partage, servir de mère à vos petits orphelins et vous rendre moins sens. de la perte de cette épouse selon le cœur de Dieu qui était le charme de votre foyer.

Nous vous prions d'agréer en même temps que vos

vœux ce modeste cadeau qui vous rappellera notre estime et notre attachement et vous edira en notre nom : " Au revoir à vos noces de diamant ".

LES PAROISSIENS DE ST. AUGUSTIN.

L'honorable M. Larue, très ému, répondit à cette adresse dans les termes suivants :

M. le Curé, M. le Vicaire,

M. le Maire et mes chers amis,

J'ai à peine besoin de vous dire combien je suis sensiblement flatté de la démonstration toute cordiale que vous me faites ce soir.

Vous comprenez que dans la longue carrière de médecin, il se présente bien souvent des moments difficiles. Son ambition n'est pas de recevoir des hommages comme vous m'en faites ce soir ; car il n'a en vue que l'accomplissement du devoir et plus les difficultés sont ardues, plus son courage et son énergie doivent se multiplier. Les veilles, les voyages, les fatigues ne sont pas, croyez moi, ce qui est le plus pénible au médecin : mais bien plutôt la responsabilité qui lui incombe, surtout au médecin de campagne, éloigné de tous secours de la part de ses confrères et seul qu'il est à lutter contre le mal.

Au chevet du pauvre comme à celui du riche, le médecin faillirait à sa tâche s'il n'était pas chrétien et ne comprenait pas que sa meilleure récompense est la

satisfaction d'avoir accompli son devoir. C'est là le seul mobile qui m'a fait agir et qui m'a encouragé.

Maintenant que ma carrière comme médecin est terminée, je vous demande d'accorder à mon ami et successeur, M. le Dr Watters, la même confiance, la même sympathie et la même bienveillance que vous n'avez jamais cessé de me prodiguer.

Pour vous parler comme homme public, je dois vous donner certaines explications et vous rappeler certains faits passés il y a déjà longtemps et quant à vous Messieurs les jeunes, qui ne connaissez pas mes débuts, comme homme public, il importe que je vous fasse voir que je n'y suis pas arrivé par ambition, mais par le désir d'accomplir mon devoir.

En 1867, les Révérends Messires Milette, Curé de St-Augustin, Laberge, Curé de l'Ancienne Lorette et Drolet, Curé du Cap Rouge, venaient chez moi m'annoncer qu'à une réunion de tous les curés du comté de Portneuf on m'avait choisi comme candidat à la chambre locale ; j'acceptai et fus élu. Je fus élu par acclamation pour un second parlement, et lors de la lutte qui me fut faite, lorsque je me présentai comme candidat pour un troisième terme, je fus élu par plus de 300 voix de majorité.

Mon arrivée en chambre me causa des inquiétudes et je ne me sentais pas prêt à aborder et discuter les questions politiques avec lesquelles je n'étais pas encore familier. Aussi je me mis à l'ouvrage et plus je travaillais, plus je sentais que je devais me rendre utile à mes électeurs. Je fus convaincu que ce qui pouvait

leur être le plus utile, c'était des réformes dans l'agriculture et la colonisation. Je m'en occupai donc d'une manière spéciale et je suis bien sensible au témoignage flatteur que vous me rendez en faisant mention de ce fait dans votre adresse.

Une autre question toute nouvelle alors à laquelle je me suis dévoué spécialement, c'est celle d'hygiène. C'est à ma demande qu'un comité spécial fut nommé pour étudier cette question et j'en fus le président et nous fîmes passer la loi concernant les statistiques vitales qui fut le point de départ de la loi d'hygiène actuelle. Comme vous le voyez, mes chers amis, j'ai essayé à ne pas jouer un rôle inutile en Chambre et j'ai fait tous mes efforts pour être utile et rendre justice à mes électeurs et à moi-même.

J'avais déjà vieilli sous le harnais et bien que je ne fus pas malfaisant, on m'appela au conseil où j'ai l'honneur de siéger. Là encore, j'essaie à me rendre utile à mes concitoyens et à mes anciens électeurs du comté de Portneuf, que je n'ai jamais oubliés. Mais comptez qu'après cette démonstration et vos témoignages de constante amitié, je sens mon courage de 20 ans me revenir pour travailler à vous être utile. Ce qui se passe aujourd'hui, resserre davantage les liens qui nous unissaient ; je vous suis reconnaissant de m'avoir fourni l'occasion de vous prouver mon amitié et mon dévouement. J'accepte votre adresse et vos cadeaux, qui m'accompagneront toujours et que je laisserai à mes enfants qui, élevés par ma bonne sœurs, ont appris depuis bien longtemps à vous aimer, vous aiment avec nous et continueront à vous aimer après nous.



ALUMINUM
CONCRETE





